

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 3 juin 2022

FILIÈRE PISCICOLE

LANCEMENT DU LIVRE BLANC (2022-2025)



www.ain.fr

AIN⁰¹
le Département



Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



Territoire aux mille étangs, la Dombes est un joyau du département de l'Ain, mêlant savoir-faire piscicole traditionnel et moderne, ainsi qu'une biodiversité remarquable. Représentant 11 500 hectares, la Dombes est le territoire piscicole le plus important de France. Parce qu'il est essentiel de préserver ce trésor dombiste, le Département de l'Ain s'engage, via ses Livres Blancs, en faveur de la filière, au service du développement des territoires et de la préservation de l'environnement. Le Livre Blanc, que nous avons adopté en février 2022, est le fruit d'un partenariat avec les acteurs et les structures locales. Il s'inscrit dans la continuité des dispositifs mis en place précédemment et comporte de nouvelles actions pour lutter contre le changement climatique et mieux maîtriser la ressource en eau. Promouvoir l'activité piscicole, adopter une démarche responsable et innovante, laisser ce territoire accessible aux promeneurs, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés.



Jean-Yves Flochon
Vice-président délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources (eau, air, sol, forêt) et à l'environnement



Unique en France, la Dombes est une richesse du département de l'Ain. Ses étangs abritent une biodiversité remarquable et sont le coeur d'une filière économique d'exception : la filière piscicole dombiste. Sa pérennité et son dynamisme sont assurés par la présence, sur le territoire, de tous les acteurs : écloseurs, producteurs, collecteurs, transformateurs. Les méthodes ancestrales de production extensive, associées aux outils et techniques modernes, permettent à ces acteurs de maintenir, en symbiose, la productivité des étangs et la biodiversité. Dans un contexte marqué par le changement climatique, le Département a souhaité renouveler son engagement aux côtés de la filière. Avec ce 3^e Livre Blanc (2022-2025) de la filière piscicole, le Département, aux côtés de l'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes (APPED), renforce le dynamisme de la filière, tout en répondant aux problématiques environnementales.

LA FILIÈRE PISCICOLE DOMBISTE

La filière piscicole de l'Ain est une filière d'exception mêlant tradition ancestrale et savoir-faire unique. À ces pratiques traditionnelles se sont agrégées des pratiques modernes, symboles d'une filière dynamique sur le plan technique.

Le Département de l'Ain est engagé, depuis 2013, à travers le Livre Blanc de la pisciculture, aux côtés des acteurs de la filière afin de relever ces enjeux économiques et environnementaux.

La loi NOTRe d'août 2015 a supprimé, entre autres, la clause de compétence générale des Départements et des Régions. Elle a donné à la Région la compétence pour définir les aides en matière économique. Toutefois, cette loi permet encore de larges possibilités d'interventions départementales dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier et piscicole. Le Département a affirmé aux acteurs socio-professionnels sa volonté de continuer à soutenir les pisciculteurs de l'Ain.

Les objectifs du Département, mis en oeuvre par l'APPED (Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes), concernent tous les acteurs de la filière (éclosoyeurs, pisciculteurs, propriétaires, collecteurs et transformateurs) pour investir dans la gestion piscicole de leurs étangs, pour valoriser les produits de leurs pêches et prendre en compte la fonction écologique des étangs.



RETOUR SUR... LES 2 PREMIERS LIVRES BLANCS

• Le 1^{er} Livre Blanc (2013-2016)

Il a permis de structurer la filière piscicole et d'accompagner les acteurs (écluseurs, producteurs, collecteurs et transformateurs).

En tout, ce sont :

- près de 2,5 M€ de subventions attribuées sur la période 2014-2016 ;
- 4 M€ d'investissements réalisés ;
- 97 exploitations engagées ;
- 355 étangs suivis.

• Le 2^e Livre Blanc (2017-2021)

Il a permis de consolider les acquis en termes de production et de valoriser son rôle dans l'écosystème dombiste. L'accent a aussi été mis sur la valorisation du poisson et sa transformation à travers un programme d'actions en faveur de chaque acteur de la filière. Ce 2^e Livre Blanc a également permis de mener des actions de communication auprès des consommateurs (grand public et professionnels), afin de faire connaître les poissons de la Dombes.

En 5 ans, ce Livre Blanc a permis d'investir environ 4 M€ en faveur de la filière piscicole.

Les crédits relevant du développement des territoires sont venus en appui de la politique de soutien aux acteurs professionnels de la pisciculture ; les crédits relevant du budget environnement ont répondu à la problématique environnementale des étangs (protection de la faune et de la flore). Cela témoigne d'une volonté forte de montrer que les aspects économiques et environnementaux sont intimement liés en Dombes.



3^E LIVRE BLANC (2022-2025) : CONCILIER ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Adopté lors de la session de février 2022, ce 3^e Livre Blanc s'articule autour de 4 axes :

→ **Axe 1 : Adaptation des pratiques piscicoles face au changement climatique et gestion de la ressource en eau**

- Adapter des pratiques piscicoles
- Optimiser la gestion / usage de l'eau
- Rechercher des solutions et encourager l'innovation

→ **Axe 2 : Gestion de l'écosystème des étangs**

- Pratiques de l'assec
- Lutte contre la jussie
- Lutte contre les oiseaux piscivores

→ **Axe 3 : Professionnalisation de la production piscicole**

- Prime à la mise en gestion des étangs par les propriétaires
- Aide aux investissements sur les étangs (matériels et travaux)
- Accompagnement technique, conseil et formation

→ **Axe 4 : Développement de la consommation de poissons de Dombes**

- Soutien aux opérateurs locaux : écoseurs, collecteurs et transformateurs
- Communication et promotion auprès du grand public et des professionnels

Ce nouveau Livre Blanc s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées, avec quelques propositions d'actions nouvelles portées par la filière :

• **Pour lutter contre le changement climatique et maîtriser au mieux la gestion de l'eau** : financement de postes de garde de pêche, création de zones de confort dans les étangs par approfondissement de la pêcherie, cartographie des étangs (circulation de l'eau), soutien aux expérimentations.

• **Pour lutter contre la déprise** : prime à la mise en gestion d'étang, accompagnement des exploitants pour les fermages.

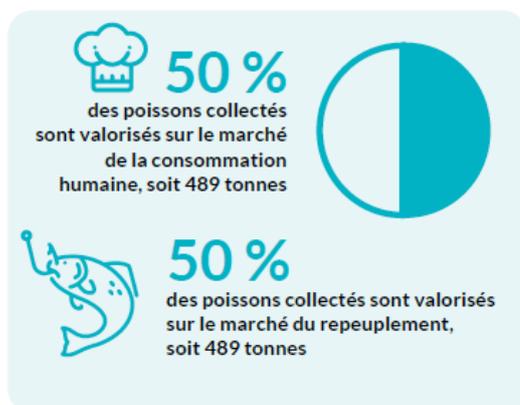
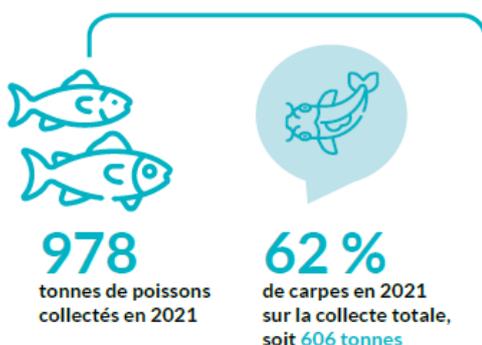
Le Livre Blanc (2022-2025) représente un budget annuel de 811 000 €.

L'APPED ET LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE

L'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes (APPED) regroupe différents acteurs de la filière piscicole dombiste. Elle a pour objectif de les fédérer et d'accompagner tout projet pouvant être utile au développement de la pisciculture en Dombes.

Outre l'APPED, le Département travaille également avec l'Association pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Rhône-Alpes (ADAPRA) et le Syndicat des étangs (désormais réunis avec l'APPED à la Maison de la Pisciculture à Chalamont).

LA FILIÈRE POISSONS DE DOMBES (CHIFFRES 2021 - APPED)



La Dombes est candidate au label Ramsar, un label valorisant les zones humides à l'échelle internationale. Porté par la Communauté de Communes de la Dombes et le Département de l'Ain, ce label prend en compte l'écosystème de la Dombes, aussi bien au niveau de l'écologie que de la biodiversité dont la pisciculture est garante. La visite prochaine, fin juin /début juillet, d'une délégation du Ministère de l'écologie, de Ramsar France et du Muséum d'Histoire Naturelle, permettra de concrétiser cette candidature.







CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 - celine.moyne-bressand@ain.fr